### FICHE CLINIQUE: TRANSITION VIE ADULTE (TVA)

#### CE QUE JE DOIS SAVOIR

#### L'intervention doit:

- Être modulée selon le **niveau de développement** du jeune ;
- Évaluer les **besoins** :
- Être variée et évolutive pour offrir une réponse globale aux 5 sphères ;
- Être adaptée et individualisée en considérant les besoins complexes du jeune ;
- Favoriser l'engagement du jeune, ainsi que son pouvoir d'agir (empowerment);
- Partager une vision commune.
- Être une responsabilité partagée: chaque acteur impliqué joue un rôle essentiel.

#### CE QUE LA LOI DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (LPJ) PRÉVOIT

#### Les articles de loi à connaître :

#### L'article 4

Réfère aux concepts de l'intérêt de l'enfant, à la stabilité des liens et à la continuité des soins.

#### L'article 4.5

Réfère à notre obligation de favoriser la participation du jeune et ses parents ainsi qu'à la responsabilité des différents établissements et organismes de collaborer et de se concerter.

#### L'article 37.4 et 37.4.4

Réfère à la conservation des dossiers et aux services d'accompagnement psychosociaux lors de leur consultation. Voir le mécanisme d'accès et de services de votre établissement.

#### L'article 57.2.2.

Réfère à l'obligation d'informer des services de soutien disponibles et de convenir avec le jeune d'un plan pour assurer sa transition à la vie adulte. Voir la norme de pratique clinique : Plan de transition en préparation au passage à la vie adulte des suivis en protection de la jeunesse et le gabarit.

#### L'article 62.1 alinéa 3

Réfère à la possibilité dans les six (6) derniers mois d'une ordonnance de placement jusqu'à l'âge majeur, d'autoriser des séjours prolongés en vue de préparer le jeune à son passage à la vie adulte. Voir la norme de pratique clinique : Séjours prolongés en préparation au passage à la vie adulte des jeunes suivis en Protection de la jeunesse.

#### L'article 64.1

Réfère à l'obligation d'informer le jeune de la possibilité de demeurer dans son milieu de vie substitut, s'il y consent, et que son état ne permet pas la réinsertion.

### Ce que je Ce que je dois faire dois savoir Le ieune Lors de la préparation à la vie adulte, les cing (5) sphères identifiées au plan de transition doivent être considérées sans négliger les aspects émotionnels et relationnels Comment Ce que la je me (LPJ) prévoit positionne

#### CE QUE JE DOIS FAIRE

#### L'accompagnement doit :

- Placer le jeune **au centre de la réflexion** de son projet de vie. Le jeune doit prendre une part active aux décisions ;
- Planifier la démarche avec le jeune et son réseau ;
- Utiliser les outils cliniques pertinents :
- Utiliser les ressources et les programmes disponibles;
- Élaborer le plan de transition à la vie adulte et ajuster le PI et/ou le PSI;
- Développer le **réseau** du jeune ;
- Tisser le filet de sécurité autour du jeune ;
- S'actualiser avant, pendant et après la transition à l'âge adulte;
- Appliquer et respecter le cadre légal.

#### COMMENT JE ME POSITIONNE

#### La posture de l'intervenant doit :

- Moduler l'intensité de l'accompagnement aux besoins du jeune ;
- Être flexible et s'adapter à ses besoins ;
- Respecter ses capacités et son rythme;
- Stimuler sa **curiosité** et son **intérêt** par l'entremise d'activités ;
- Considérer les embuches comme des opportunités d'apprentissages;
- Identifier et offrir des **activités** pour permettre au jeune d'expérimenter son autonomie.
- Agir de manière concertée et collaborative en reconnaissant l'expertise de chacun;
- <u>Mobiliser les partenaires pour favoriser une gestion du risque partagée ;</u>
- Adapter son vocabulaire afin de s'assurer de la compréhension.





# TRANSITION VIE ADULTE (TVA)

## LES 5 SPHÈRES DE L'INTERVENTION

RESSOURCES PERSONNELLES	MILIEUX DE VIE	RESSOURCES SOCIALES	INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	SERVICES PROFESSIONNELS
Identifier son monde émotif et sa personnalité  Noter les informations en lien avec : Son histoire de vie, ses racines ; Sa santé affective, physique et mentale ; Son appartenance de genre et de culture ; Ses caractéristiques personnelles (talents, intérêts, qualités, etc.) ; Ses forces et ses facteurs de protection sur lesquels il peut compter ; Ses zones de défis.	Identifier et comprendre les caractéristiques des milieux de vie qui répondent ou pas à ses besoins.  Noter les informations en lien avec :  Ses anciens milieux de vie ;  Son milieu de vie actuel ;  Son sentiment d'appartenance (école, quartier, etc.);  Le milieu de vie qu'il envisage : quartier, transport, besoins matériels, besoins financiers, proximité des ressources communautaires, alimentaires, etc.;  Son plan A et ses alternatifs.	Identifier les gens qui l'entourent et qui deviennent son filet de sécurité pour sa transition à la vie adulte.  Noter les informations en lien avec :  Les personnes significatives dans sa famille, dans la communauté, à l'école, au travail, avec ses amis, etc.;  Qui peut le soutenir et de quelle manière ? Ex.: soutien social, financier, alimentaire, matériel, etc.;  Qui lui apporte des difficultés ? Est-ce qu'il connait ses droits et comment les faire respecter ? Est-ce qu'il connait ses responsabilités et comment y répondrev?	Identifier ses projets (académiques, sociaux et / ou professionnels) ainsi que ses compétences, les formations et le soutien dont il a besoin pour les réaliser.  Noter les informations en lien avec :  Son parcours scolaire (actuel et futur); Ses formations; Ses activités, ses loisirs; Ses expériences de travail et/ou implication sociale; Ses projets; Ses compétences (acquises et à développer); Ses besoins de soutien pour accomplir ses projets.	Identifier les services qu'il reçoit et ceux dont il pourrait avoir besoin à son passage à la vie adulte.  Noter les informations en lien aux :  Services qu'il reçoit (psychologue, médecin de famille, pédopsychiatre, organismes communautaires, Carrefour jeunesseemploi, etc.);  Services qui seront essentiels pour lui une fois adulte;  Démarches à planifier avec les services pour s'assurer de la continuité.
QUI EST-IL?	OÙ VEUT-IL S'ÉTABLIR?	QUI L'ENTOURE?	QUELS SONT SES PROJETS ACADÉMIQUES, PROFESSIONNELS ET / OU SOCIAUX?	QUELS PROFESSIONNELS LE SOUTIENNENT?